



Atelier de partage des Résultats des Etudes du RESONUT

EVALUATION DES ENGAGEMENTS DU BURKINA FASO POUR LA NUTRITION

Plan

- Contexte et objectifs de l'Etude**
- Engagements**
- Mise en œuvre des engagements**
- Analyse des défis**
- Recommandations**

□ Contexte et objectifs

Le contexte :

- Pour faire face au défi de la malnutrition qui est la deuxième cause de décès des enfants de moins de 5 ans au BF
- Le Burkina Faso a pris plusieurs engagements pour la nutrition, notamment à travers son adhésion au Mouvement SUN en 2011.

Les objectifs de cette étude sont :

- ⊙ Recenser les différents engagements juridiques, politiques et financiers, du Burkina Faso pour la nutrition
- ⊙ Analyser le niveau d'application de ces engagements
- ⊙ Faire des recommandations en termes de plaidoyer

☐ Les Engagements

Les engagements au niveau international

| Nom | Contenu |
|--|--|
| Adhésion du Burkina Faso au Mouvement SUN en 2011 | Les actions du SUN sont soutenues par les différents réseaux SUN (UN, société civile, privé, parlementaire, académique) et renforcées par l'initiative REACH des quatre agences onusiennes (FAO, OMS, PAM, et UNICEF) pour accompagner l'Etat dans le renforcement de la gouvernance en matière de nutrition |

| Nom | Contenu |
|---|--|
| Reduction de la malnutrition/ Assemblée Mondiale de la Santé | <u>6 cibles de réduction:</u> <ul style="list-style-type: none">- réduire de 40 % le nombre d'enfants malnutris de moins de cinq ans d'ici 2025.- réduire de 30 % l'insuffisance de poids à la naissance d'ici 2025.- éliminer l'obésité chez les enfants d'ici 2025.- réduire et maintenir le taux d'émaciation chez les enfants à moins de 5 %.- réduire de 50 % l'anémie chez les femmes en âge de procréer d'ici 2025.- augmenter les taux d'allaitement exclusif durant les six premiers mois jusqu'à 50 % au moins d'ici 2025. |

| Nom | Contenu |
|---|--|
| Les Objectifs de Développement Durable (ODD) | <p>Les engagements pour l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD). Les ODD constituent un cadre de référence pour le développement humain durable; composés de dix-sept (17), ils contribuent entre autres à une sécurité nutritionnelle des populations à l'horizon 2030.</p> |

| Nom | Contenu |
|---|---|
| Pacte mondial en faveur de la nutrition pour la croissance (N4G), 2013 | En 2013, le pacte mondial en faveur de la nutrition est assorti d'objectifs ambitieux à atteindre d'ici 2020 dont les principaux sont l'amélioration de la nutrition, la prévention du retard de croissance, l'augmentation du taux d'allaitement maternel et le traitement de la malnutrition sévère et aiguë. |
| International Conference for Nutrition, Rome, 2014 | La 2 ^{ème} Conférence Internationale sur la nutrition, tenue, à Rome en novembre 2014 a été l'occasion d'identifier des défis multiples que pose la malnutrition et de s'accorder sur une dizaine d'engagements auxquels le Burkina Faso a adhéré |

Les engagements au niveau régional

| Nom | Contenu |
|--|--|
| Alliance Globale pour la Résilience (AGIR) 2012 | AGIR vise à atteindre l'objectif "Faim Zéro" dans les 20 prochaines années, en se concentrant sur quatre piliers. |
| Engagements financiers : Déclarations d'Abuja (2001) et Déclarations FANUS (2015) | <p>La Déclaration d'Abuja de 2001 invite les gouvernements africains à consacrer 15% des budgets nationaux à la santé.</p> <p>La Déclaration FANUS appelle les Etats de l'Union Africaine à consacrer 3% de leurs budgets sectoriels à la nutrition.</p> |

| Nom | Contenu |
|--|--|
| La Stratégie Régionale Africaine de Nutrition (ARNS) | L'ARNS couvrant la période 2015-2025 a adopté les 6 cibles de l'AMS comme ses objectifs d'impact. |
| Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérée de l'agriculture en Afrique (2014) | Elle s'articule autour de plusieurs objectifs dont l'engagement à allouer au moins 10% des ressources publiques à l'agriculture et d'en garantir l'efficacité et l'efficience. |

Les engagements au niveau National

- Réviser la politique Nationale de Nutrition intégrant les objectifs internationaux, régionaux et l'approche multisectorielle afin de
- Réduire le taux de malnutrition chronique de 32,9% en 2012 à 25% d'ici 2020 ;
- Réduire le taux de malnutrition aiguë de 10,9% en 2012 à 8% d'ici 2020 ;
- Augmenter les taux d'allaitement maternel exclusif de 38,2% en 2012 à 60% d'ici 2020 ;
- Elaborer un plan national multisectoriel de nutrition (2016-2020) avant la fin de 2016, y compris les engagements de ressources financières et humaines pour soutenir les interventions spécifiques et sensibles à la nutrition ;
- Finaliser un système de surveillance multisectorielle avant la fin 2015 ;
- Impliquer les organisations de la société civile, du secteur privé, du secteur académique et de la recherche, ainsi que les partenaires comme parties prenantes clés de la nutrition.

❑ MISE EN OUEVRE DES ENGAGEMENTS

Réduction de la malnutrition aigüe /chronique et insuffisance pondérale

Actions :

- Prise en charge de la malnutrition aigüe et passage à l'échelle de la PCIMA;
- Approvisionnement ininterrompu en intrants dans tous les districts sanitaires
- Révision du protocole national de prise en charge intégrée de la malnutrition aigüe en 2014

- Formation d'agents de santé et d'agents de santé à base communautaire sur la PCIMA
- Mise en œuvre d'actions issues du plan national sur les pratiques optimales de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE)
- Mise en place d'un système de rapportage mensuel de la prise en charge des cas de malnutrition aiguë en 2012
- Assistance qualifiée à l'accouchement avec la Subvention des Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence (SONU) et la gratuité des soins
- Formation des soignants sur les Soins Essentiels du Nouveau-Né (SENN)

- Mise à disposition de documents de référence sur les SENN
- Dotation des formations sanitaires de matériels pour renforcer la qualité de la prise en charge (ventouses, aspirateurs)
- Mise en œuvre de la PCIME clinique avec la prise en compte du nouveau-né de 0 à 1 mois
- Mise en place des cellules d'urgence obstétricales pour la reproduction et la diffusion des signes de danger
- Promotion de l'utilisation des méthodes contraceptives, de la consultation prénatale et postnatale
- Promotion de l'allaitement maternel exclusif

Quelques résultats clés :

- Prévalence de la malnutrition aiguë globale passée de de 11,3% en 2009 à 10,4% en 2015
- La prévalence de la malnutrition chronique est passée de 35,1% à 30,2% de 2009 à 2015
- La prévalence de l'insuffisance pondérale est passée de de 26% à 23% chez les enfants de moins de 5 ans de 2009 à 2015
- Le faible poids à la naissance (< 2500g) est passé de 9,4% à 9,5% de 2009 à 2015

Augmentation du taux d'allaitement maternel et enrichissement des aliments en micronutriments

Actions:

- Campagnes de supplémentation en vitamine A associées au déparasitage organisées semestriellement à l'endroit des enfants de 6-59 mois
- Supplémentation en fer et acide folique pour les femmes enceintes et les enfants
- Adoption en 2013 d'un arrêté interministériel rendant obligatoire l'importation de sel iodé au Burkina
- Adoption de lois et règlements organisant les congés de maternité et la protection de la femme enceinte

- le passage à l'échelle des pratiques d'ANJE
- le renforcement de la qualité et de la couverture des pratiques d'ANJE au niveau communautaire et dans les formations sanitaires
- Des activités de fortification / enrichissement sur l'ensemble du territoire national par rapport à l'enrichissement des huiles en vitamine A et la fortification de la farine de blé tendre et de maïs en fer / acide folique
- Formation des entreprises sur les techniques d'enrichissement.

Résultats:

- La pratique de l'allaitement exclusif chez les enfants âgés de moins de 6 mois passe de 38,2% en 2012 à 50,1% en 2014 (baisse en 2015 à 46,7%)
- L'alimentation minimum acceptable est passée de 7,2% en 2013 à 13,4% en 2015
- Sur environ 42 000 tonnes de sel importées attendues par an, 35 363 tonnes ont été effectivement contrôlées, soit 84%
- La couverture de supplémentation en vitamine A des enfants âgés de 6 à 59 mois passe de 87% en 2013 à 91% en 2014
- La couverture de déparasitage des enfants de 12 à 59 mois passe de 73% en 2013 à 85% en 2014
- Toutes les farines infantiles produites par les entreprises sont fortifiées

Prévention de la malnutrition à travers différents secteurs

| Secteurs | Quelques Actions majeures |
|--|--|
| Santé | <ul style="list-style-type: none">• Subvention des SONU et gratuité des soins pour les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes• Vaccination de routine, une deuxième dose de VAR au 15^{ème} mois• Campagnes de distribution de masse de Moustiquaires imprégnés à longue durée d'action (MILDA)• Campagnes de chimio-prévention du paludisme saisonnier (CPS) chez les enfants de 3 à 59 mois organisées à titre pilote en 2014 et en 2015. |
| Agriculture et sécurité alimentaire | <ul style="list-style-type: none">• Promotion de l'utilisation des semences certifiées de variétés améliorées• Promotion des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) |

| Secteurs | Quelques Actions majeures |
|---------------------------------------|--|
| Eau, hygiène et Assainissement | <ul style="list-style-type: none">• Un effort est fait pour équiper toutes les écoles en forage et latrines• Construction d'infrastructures d'assainissement et d'accès à l'eau potable• Promotion de la stratégie harmonisée de l'Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC), depuis 2014 |
| Protection sociale | <ul style="list-style-type: none">• Distributions alimentaires ciblées pendant les périodes de soudure au profit des groupes vulnérables• Adoption de la loi portant sur l'assurance maladie universelle en 2015• Mise en œuvre des programmes filets sociaux de sécurité |
| Éducation | <ul style="list-style-type: none">• Scolarisation et maintien des filles à l'école• Promotion d'activités de santé, d'hygiène et de nutrition en milieu scolaire• Cantines scolaires avec un objectif nutritionnel |

Avancées sur le plan juridique

- Le BF a ratifié en 2013 la Convention N°183 de l'OIT relative à la protection de la maternité au travail (congé de maternité, allaitement)
- Un Décret interministériel réglementant la commercialisation des substituts du lait maternel a été adopté en 1993
- Adoption de l'Arrêté conjoint n°2002 128/MS/MCPEA/MEM/M/Agri./MATD du 26 avril 2001 portant création, attributions du comité de pilotage des programmes et projets d'enrichissement d'aliments en micronutriments
- Décret interministériel n°2012-0232/MICA/MS/MEF/ MAH portant enrichissement obligatoire des huiles végétales raffinées en vitamine A et de la farine de blé en fer et en acide folique du 21/09/2012

Gouvernance de la Nutrition

Actions et progrès réalisés:

- Elaboration de la nouvelle politique Nutritionnelle en 2016 pour des actions multisectorielles
- Mise en place du Réseau UN pour la nutrition
- Mise en place d'autres Réseaux SUN : Réseaux Société civile, du privé, et des parlementaires, du secteur académique et de la recherche, Donateurs
- Plaidoyer pour le renforcement de la nutrition et pour 1 positionnement plus visible de la nutrition
- Engagement de l'Etat pour l'achat d'intrants de prise en charge de la malnutrition à partir de 2017
- Cadre commun de résultats de nutrition a finalisé en juillet 2016
- Elaboration en cours du Plan national multisectoriel de nutrition et d'une Stratégie de communication et de plaidoyer pour la nutrition

❑ ANALYSE DES DÉFIS

- Insuffisance d'appui des partenaires techniques dans le domaine de la nutrition dans certaines régions
- L'amélioration de la qualité de la CPN avec les conseils nutritionnels
- Au niveau du planning familial, malgré les efforts pour rendre disponibles les différentes méthodes contraceptives, la prévalence contraceptive reste faible
- La loi sur les congés de maternité ne bénéficie qu'à peu de femmes ayant un travail encadré par le Code du travail
- Défis liés à l'application des textes

- Crises politiques et ruptures dans le fonctionnement normal des institutions
- La mobilité des agents publics renforce les difficultés de disposer des compétences sur la nutrition en permanence et aussi des données fiables sur la nutrition
- La persistance des conflits d'intérêts au sein des secteurs clés limite la coordination et le suivi des actions en matière de nutrition
- Les fusions et reconstitutions des départements ministériels entraînent des désagréments sur le fonctionnement des différents services
- Le faible niveau de connaissance des différents textes par les acteurs terrain
- L'absence de budget alloué à la nutrition dans tous les secteurs sensibles.

☐ RECOMMANDATIONS

- Améliorer le dispositif de coordination de la nutrition (ancrage institutionnel : à la Primature ou à la Présidence)
- Plaidoyer pour augmenter les contributions financières de L'Etat (augmentation progressive de la ligne budgétaire nutrition au Min. de la Santé; création & dotation de lignes nutrition dans les ministères contribuant à la nutrition)
- Intégration des interventions sensibles à la nutrition dans les politiques et stratégies sectorielles
- Finalisation d'une Stratégie de plaidoyer et de communication nationale pour la nutrition
- Renforcement de la capitalisation des données sur la nutrition à travers le CNN ;

- Intégration de nouveaux modules sur la nutrition dans les programmes de formation du personnel de santé afin de pallier la difficulté de la mobilité du personnel
- Renforcement de la surveillance sur l'enrichissement des produits pour en assurer la qualité
- Mise en place d'un partenariat solide avec les médias
- Renforcement du fonctionnement du réseau des parlementaires en sécurité nutritionnelle & des autres réseaux SUN
- Aménagement d'espaces pour l'allaitement des enfants dans les services publics et privés

- Financement de la recherche dans les universités sur la nutrition. Cela passe par exemple par la mise en place de bourses de recherches qui récompenseront annuellement les chercheurs pour leurs productions scientifiques ou qui seront destinées aux étudiants de certaines filières qui veulent entreprendre des recherches dans le domaine de la nutrition

Ces bourses n'atteindront efficacement leur objectif que si les travaux sont valorisés et publiés.



Ensemble,

**nous pouvons réaliser ce qui
n'est pas possible à atteindre seul,
et construire un monde
plus sain et plus fort,
un lieu agréable pour tous!**

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

